

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On nous écrit de Vienne, le 11 octobre :

« On est très content dans nos cercles diplomatiques de l'arrivée prochaine du prince de Prusse, qui a toujours été partisan de la politique que poursuit l'Autriche dans les circonstances actuelles. Cette mesure indique, en effet, un changement profond dans la politique prussienne, et un diplomate de la vieille école a dit à ce sujet : un prince prussien à Vienne dans ce moment, est un coup plus rude pour l'empereur Nicolas que la prise de Sébastopol. Il est hors de doute qu'entre la note de M. Buol, une lettre autographe de l'Empereur au roi de Prusse, a beaucoup contribué à amener ce changement. » — Havas.

Des dépêches spéciales, devançant la malle de terre, nous apprennent de Hong-Kong que l'amiral sir James Stirling restait à Shanghai, attendant l'arrivée de l'amiral Deguerie sur la frégate française *Jeanne-d'Arc*. Les forces combinées anglaises et françaises devront se rendre au nouvel Archangel (Sika), et coopérer, avec l'amiral Price, de l'escadre du Pacifique, contre les vaisseaux de guerre et forts russes dans le Nord. — Havas.

On nous écrit de Berlin, le 14 octobre :

« Le ministre des Etats-Unis à notre cour, M. Vroom, a, depuis quelques jours, quitté Berlin pour prendre place à la conférence diplomatique de Bâle, dont les délibérations auront pour but l'examen de la conduite ultérieure des Etats-Unis de l'Amérique du Nord vis-à-vis des complications européennes.

« On assure, de la manière la plus positive, que les négociations-reprises de nouveau entre l'Autriche et la Prusse sur une politique commune dans la question de la guerre, ont notamment en vue les points relatifs aux demandes que les puissances allemandes élèveront, par rapport à l'arrangement des affaires du Nord qui, comme on sait, n'ont rien de commun avec les affaires du Danemark, principalement la question de suppression des droits du Sund. Il est certain que plus la guerre actuelle se prolongera, plus ces questions, qui sont d'un si haut intérêt pour la Russie dans le Nord, exigeront une solution définitive. » — Havas.

On lit dans l'*Emancipation belge* :

« On nous écrit de Francfort, que le cabinet de Vienne ne dissimule pas les alarmes que lui inspirent les grands armements ordonnés tout récemment dans l'empire russe. Des ukases, accompagnés de proclamations ardentes, appellent aux armes tous les hommes capables d'en porter, notamment dans les provinces voisines de l'Autriche et de la Turquie. Des bataillons de volontaires, à qui l'on prodigue les promesses, se forment précipitamment dans les provinces de Kerson, de Podolie, de Volynie, de Kiew, etc. Si les munitions de guerre ne faisaient défaut, la Russie compterait bientôt un million de soldats. Tous les arsenaux sont en travail ; ceux de Moscou, entre autres, déploient une merveilleuse activité. Le peu de nouvelles qui arrivent de l'intérieur de la Russie sont de la nature la plus belliqueuse. Tous les sujets du Czar sont bien persuadés que son intention n'est pas de conclure une paix quelconque. Le parti de la guerre a été exaspéré par l'insuccès du siège de Silistrie, par la retraite de l'armée russe derrière le Pruth et surtout par l'expédition des alliés contre Sébastopol. Il accuse hautement l'Autriche d'être cause de tous ces désastres et fulmine contre cette puissance les plus cruelles menaces.

« Notre correspondant (qui a puisé ces détails à une source russe) croit savoir que les sentiments de la noblesse et du commerce sont loin d'être favorables à la politique du Czar, et que leur attitude deviendra hostile, le jour où s'affaiblira la terreur que le parti de la guerre a su répandre parmi les populations. Une foule de négociants et d'industriels sont déjà ruinés ; maint grand seigneur a perdu la moitié de ses revenus et court risque de perdre ce qui lui reste, si les levées d'hommes et d'argent continuent. Les créanciers hypothécaires profitent de la situation pour exiger le paiement des dettes échues, ce qui plonge dans la gêne les plus hautes maisons de l'Empire. Aussi, parle-t-on d'un ukase qui accordera un délai d'un an à tous les débiteurs hypothécaires. Si cette mesure révolutionnaire est prise, les bailleurs de fonds seront lésés à leur tour et pousseront de hauts cris. Quant à l'aristocratie, elle verra aussitôt se fermer toutes les bourses. On peut conclure de ces diverses données que la situation est très-tendue en Russie, et que l'intention évidente du Czar est de soutenir la gageure jusqu'au bout, quelles que puissent être les

conséquences de son audace. Une agression nouvelle, dont l'Autriche serait le but, paraît donc vraisemblable ; du moins on s'y attend en Allemagne. L'auteur de la lettre privée que nous analysons ne doute pas que la Prusse ne se jette immédiatement du côté de l'Autriche attaquée. »

On lit dans l'*Univers* :

Nous avons des lettres de Rome du 10 octobre. On parlait de nouveau dans cette ville de négociations que l'Empereur de Russie aurait voulu entamer avec le Saint-Siège pour l'arrangement de la question des Lieux-Saints et de son protectorat en Orient. L'arrivée de M. Strogonoff, attaché à la légation russe de Rome, se rattache, dit-on, à cette affaire ; mais il paraît, si on en croit des bruits qui ont eu cours dans le monde diplomatique, que ces propositions auraient trouvé un accueil plus que froid. La Russie, à Rome comme en Orient, est appuyée par la Prusse, que l'on est sûr de trouver dans toutes les questions où il y a du mal à faire au catholicisme. Le Saint-Père aurait fait répondre que la question était sortie des limites purement religieuses, et que depuis la mission du prince Menschikoff, et surtout depuis la déclaration de guerre, qui a été la conséquence de cette mission, la question des Lieux-Saints était devenue une question de politique internationale, et que les puissances occidentales, la France surtout, à cause de ses droits anciens et reconnus, devaient être consultées et intervenir dans la solution. On comprend que le Saint-Siège ne pouvait guère faire une autre réponse, surtout lorsqu'on sait quel cas l'empereur Nicolas fait des promesses données au Saint-Siège, et même des traités solennellement conclus avec lui. C'est à coups de canon que les concordats avec un pareil homme doivent être signés, et c'est avec le canon que l'on peut seulement en espérer le respect et l'exécution. C'est à Sébastopol que se négocie la question des Lieux-Saints.

A propos de Sébastopol, il est impossible, disent nos correspondants, de rendre l'impression produite à Rome par les nouvelles des avantages obtenus par les armées alliées. Les rares partisans que le Czar conserve dans le parti religieux et conservateur et les nombreux amis qu'il a dans les rangs révolutionnaires en ont été consternés. Les amis de l'Eglise, au contraire, sont pleins de joie et d'espérance. Personne n'a été plus cruellement trompé que cer-

FEUILLETON

LE DERNIER COLONEL

(Suite.)

Je crus encore à une histoire. Je me trompais comme un sot. Nos intelligences ne se parlaient qu'à travers les méandres vaporeux de la fumée de nos cigares. C'était donc entre nous deux à qui ne commencerait pas la conversation. Bonne habitude, et que beaucoup de gens qui passent pour très-discrets devraient prendre, dans l'intérêt de nos plaisirs et de la raison. Cependant il y a de ces occasions où la parole éclate pour ainsi dire sur les lèvres. Le colonel en eut une très-plausible. Un domestique en livrée entra dans le salon et dit à haute voix :

— La voiture de Monsieur est arrivée.

Le colonel cassa un verre d'impatience. La phrase paraissait pourtant bien innocente, même elle eût donné lieu à bien des convives de se rengorger et de faire la roue. Le colonel, reprenant son aplomb, répondit tout bonnement :

— Tu es un sot, tu aurais mieux fait de m'envoyer un garçon qui m'aurait parlé tout bas.

Vraiment je commençais à aimer ce caractère simple, loyal, bon enfant dans la naïveté du mot.

— Monsieur, me dit mon *partner*, à ma grande surprise, voulez-vous me permettre de vous ramener chez vous ? j'ai là deux chevaux qui aiment à courir. — Mon-

sieur, lui répondis-je, la proposition est fort aimable. Je l'accepte. — Bien, Monsieur ! Nous voilà presque de vieilles connaissances. — J'en suis fier et ravi, Monsieur.

Les politesses étaient lâchées. Après l'échange des cigares, l'échange des compliments ; après le feu et la fumée ; les félicitations et les joies de la victoire ; c'était dans l'ordre. Cependant le colonel ne se levait pas et je restais à ma place.

— Que dites-vous de ce vin ? me demanda-t-il. — Généreux et loyal, lui dis-je, comme la fortune pour vous ce soir. — Ah ! reprit-il, la fortune, une vraie coquine ! — Même cette nuit, Monsieur ? — Toujours. Elle donne et reprend : à moi ce soir, à vous demain, à un autre ensuite ; elle est à tout le monde. — Vous la tenez, jouissez-en longtemps. — Moi ? dit-il, je me moque d'elle, je l'ai réduite, elle me sert. — M'apprendrez-vous votre secret ? — Mon Dieu, il est bien simple, répondit l'honnête colonel. Ne la redoutez pas, insultez-la, maltraitez-la ; elle tourne le dos aux poltrons. — Ainsi, Monsieur, pour gagner beaucoup... — Il faut beaucoup le vouloir. — Mais qui ne le veut pas ? — Vous, Monsieur, dit-il en riant, vous et tous ceux qui affrontent le jeu. Il y a dans l'homme, croyez-moi, un instinct divin, c'est la volonté ; mais nous la comprimons presque toujours. — M'expliquerez-vous cela une autre fois, Monsieur le colonel ? La nuit... — La nuit est avancée, n'est-ce pas ? Vous dormez donc beaucoup ? — Peu, mais bien. — Et moi, bien mal et peu, reprit-il.

Il se leva. Je l'imitai. Nous regagnâmes le perron où nous attendait sa voiture.

Arrivés à ma porte, le colonel me dit ces mots :

— Nous nous retrouverons probablement où vous savez. Dans tous les cas si vous tenez à me voir à mon logis, ce qui ne serait pas pour vous fort amusant peut-être, je suis toujours chez moi, Monsieur, de trois à cinq heures du matin.

Et il me donna sa carte.

III.

Evidemment j'avais rencontré un original. C'était une raison excellente pour chercher l'occasion de le revoir. Les originaux sont rares ; tant de mauvaises copies courent le monde ! bien des gens prennent l'originalité pour une sorte de folie. Je conviens qu'il y a des excentricités qui, poussées à une extrême limite, touchent à la manie, à la monomanie, à l'aliénation. Mais l'originalité franche, typique, contenue dans la sphère de l'esprit et du goût, n'est autre chose qu'une nature hors ligne, souvent grande, presque toujours noble et élevée. — Nous raisonnons beaucoup trop ; revenons.

En rentrant chez moi, je me hâtai de lire le nom de l'inconnu. Sa carte, fort simple et fort belle, ne contenait que ce nom : Florimond ; et plus bas : Rue du Faubourg Saint-Honoré, xxx. Je pensais qu'il était mieux de ne pas brusquer une visite dès le lendemain. Une carte déposée suffisait. Dans la nuit du surlendemain, j'étais à Frascati pour y rencontrer Florimond, puisqu'il ne

tains officiers américains, attachés à une corvette qui se trouve actuellement dans le port de Civita-Vecchia, et que la nouvelle de la défaite de l'Alma a surpris à Rome au moment où ils remplissaient les hôtels et les cafés de la ville de leurs vœux pour le succès de Nicolas et des présages de son triomphe infaillible et prochain. — Barrier.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

On sait que les Russes ont désarmé leurs vaisseaux et réuni les marins à leur armée. Les marins des flottes alliées ont été également débarqués pour prendre part à l'assaut, concurremment avec les troupes de terre. — Havas.

Le *Times* publie une dépêche de Vienne, de dimanche soir, contenant des nouvelles de source russe disant que l'attaque des ouvrages extérieurs de Sébastopol devait commencer le 9. Les alliés sont forts de près de 100,000 hommes. Ils ont 140 canons de siège et 120 de campagne. Les Russes ont 34,000 hommes à Sébastopol et 30,000 à Bakshi-Seraï.

Suivant une version du *Lloyd*, de Vienne, les alliés ont en batterie actuellement, des bouches à feu de toutes espèces, depuis les pièces de 24 jusqu'aux gros mortiers lançant des bombes de 100 livres. Chacune est approvisionnée pour 1,000 coups environ.

On nous assure d'une source digne de foi, dit le *Lloyd*, que le bombardement de Sébastopol a commencé le 7 avec tous ses effets; on espérait que les troupes pourraient être conduites à l'assaut quelques jours après que le feu des batteries de brèche aurait été ouvert. « Le général Canrobert, ajoute le *Lloyd*, a donné l'ordre que toutes les troupes fussent prêtes à un assaut général sur les ouvrages extérieurs de Sébastopol pour le 9 octobre. Le général français qui a dirigé les travaux de siège à Rome a été chargé également de la direction de ceux du siège de Sébastopol.

D'après des nouvelles du 10, il y aurait eu une vive canonnade, le 4, entre des bateaux à vapeur anglais et le fort de la Quarantaine. — Havas.

Marseille, lundi 16 octobre.

Ainsi que le faisait pressentir la nouvelle annonçant dernièrement que les marins de la flotte avaient demandé la faveur de prendre part à l'assaut de Sébastopol, concurremment avec les troupes de terre, cette autorisation vient de leur être accordée. En conséquence, chaque vaisseau doit fournir une compagnie et huit pièces de canon, ce qui formera un total de 200 pièces. — Havas.

Hambourg, lundi 16 octobre.

« A la suite d'un ordre du ministre de la marine de France, l'amiral Parceval-Deschênes a quitté Kiel, retournant en France avec les vaisseaux *l'Inflexible*, *l'Austerlitz* et deux frégates à vapeur. — Havas.

INTÉRIEUR.

Par décret impérial, M. le général de brigade Bouat est nommé général de division de la 2^e division, en remplacement de M. le général Canrobert.

voulait s'habiller que de ce nom-là. Il y était. Je le vis occupé à lire très-attentivement un petit papier imprimé, le coudé sur une table et le front dans la main. Il m'aperçut et, sans me dire un mot, il me tendit le papier qu'il avait lu. C'était une affiche de propriétés à vendre autour de Paris.

— Que voulez-vous que je fasse de cela? lui dis-je. — Rendez-moi un service; choisissez-moi, parmi ces petits châteaux, une résidence à votre goût. Déterminez mon choix; je suis bête ce soir. — Mais, colonel, choisir sans avoir vu, visité... — D'après le nom, Monsieur, d'après le nom. Les noms sont les êtres et les choses.

Je lui indiquai un nom du bout du doigt au hasard.

— A deux petites lieues de Paris! dit-il; c'est bien près... n'importe. Voulez-vous venir avec moi visiter la propriété? — A cette heure-ci! lui dis-je; à onze heures du soir? — Eh bien! Monsieur, ne dois-je pas vivre dans cette habitation, si je l'achète, la nuit comme le jour? Allons voir ce qu'elle est à minuit, sauf à voir ensuite ce qu'elle est à midi. J'ai là-bas mes chevaux. Vous savez s'ils vont grand train.

J'acceptai. Avant de sortir du grand salon, le colonel ouvrit son portefeuille, en tira dix billets de banque, et s'approchant de l'inspecteur des jeux il l'amena au grand tapis vert.

— Monsieur, lui dit-il, voici dix mille francs. Je les joue sur le coup qui va être taillé. Si je gagne, je joue encore dix mille francs sur la masse et ainsi de suite pen-

Par un autre décret, M. le colonel Bourbaki est nommé général de brigade, et remplace M. le général Bouat. — Havas.

Paris, lundi 16 octobre.

Dès dix heures, ce matin, les troupes commandées arrivaient boulevard Mazas et aux environs de l'embarcadère de Lyon. Les magasins et les ateliers se fermaient, tous les théâtres étaient pavoisés. Les cent mille fenêtres des boulevards et tous les balcons étaient occupés, cinq cent mille personnes couvraient les abords de l'embarcadère, la rue de Lyon, la place de la Bastille, la ligne des boulevards, la rue Royale, la place de la Concorde, le pont, le quai d'Orsay et les abords des Invalides. Les vergues du *Galilée*, amarré au port du Louvre, étaient disposées en croix en signe de deuil.

A dix heures un quart, tous les états-majors, les grands dignitaires, les grands équipages de cour étant arrivés, le canon a annoncé le départ de l'immense cortège.

L'ordre de marche a été exécuté selon les prescriptions du programme.

Le char était traîné par six chevaux richement caparçonnés.

Derrière venaient, en petite tenue, les officiers et soldats qui ont accompagné le corps, puis le cheval de bataille du Maréchal, un des plus riches équipages de l'Empereur attelé de six chevaux, valets à pied, puis le clergé, puis trois autres voitures de la cour à deux chevaux suivies de celle de l'ambassadeur de Turquie.

Les escadrons et bataillons des chasseurs à pied, des voltigeurs, des grenadiers, des gendarmes d'élite, des artilleurs et des guides de la garde qui paraissent en corps pour la première fois ont été beaucoup admirés par la foule.

On remarquait dans le cortège la famille du Maréchal, plusieurs membres du haut clergé de Paris et quelques anciens militaires de l'Empire revêtus de leurs uniformes. La voiture vide du Maréchal, traînée par quatre magnifiques chevaux bais-bruns, était très-belle, ainsi que les voitures de la Cour, où se trouvaient plusieurs dignitaires, entr'autres le duc de Cambacérès et le comte de Montebello.

Six aides-de-camp et officiers d'ordonnance du Maréchal, en tenue de bataille, suivaient immédiatement le char funèbre.

A midi et demi, le canon des Invalides a annoncé l'arrivée du char devant la grille de l'esplanade. Le char funèbre s'est alors arrêté et les troupes ont défilé devant lui.

Après le défilé, qui s'est terminé vers une heure, le cercueil du Maréchal a été transporté dans l'église et placé sous un riche catafalque, pendant que la musique des guides, dirigée par M. Mohr, faisait entendre des symphonies funèbres qui ont produit le plus grand effet.

A midi et demi, les tribunes, la nef, les bas-côtés de l'église des Invalides étaient envahis par les nombreux assistants munis de billets d'admission. Dans le chœur étaient placés: M. Baroche, président du Sénat, les Sénateurs, les étrangers de haute distinction, l'état-major de l'Hôtel-des-Invalides, et une députation d'officiers généraux anglais. Le Nonce du Pape était assis à côté de l'ambassadeur britannique. On remarquait également M. le comte d'Argout.

dant cinq fois. Après cinq coups, retirez mon argent et rendez-le moi à mon retour. Je serai ici à deux heures du matin. Je m'en rapporte à votre honneur... N'avez-vous compris? — Parfaitement, dit l'employé aux jeux, un peu surpris de ce mot honneur jeté à son nez.

Les dix mille francs placés sur la table, le colonel sortit sans jeter un coup-d'œil en arrière. On taillait le coup cependant. Le coupé du colonel était fort bon et attelé de deux chevaux gris-pommelés les plus généreux du monde. La nuit était froide, mais éclairée par un magnifique clair de lune. Nous allions grand train sur la route de Versailles; nous commençâmes par sommeiller. Voyant que je ne dormais plus, le colonel me dit:

— J'essaie aujourd'hui un nouveau cocher. Je sens que sa main est sûre, prudente, exercée; il mène vite et régulier; nous arriverons avant trois quarts d'heure. A quoi pensez-vous? — A vos dix mille francs. — Ah! par exemple, vous avez de la bonté. — Quelle hardiesse! quelle force de caractère! — Vous vous moquez de moi; c'est un jeu d'imbécille que je joue ce soir. J'ai vu que ce niais d'inspecteur aux cartes n'avait rien à faire, et j'ai voulu l'occuper à quelque chose. Je l'ai dressé à cela quelquefois. Vous verrez avec quelle grimace contractée il me comptera de l'argent. Ces gens-là sont, à mes yeux, comme des entonnoirs que l'on force à dégorger. Regardez la campagne éclairée par la lune, le jour vaut-il cela? A cette heure tout repose dans un sommeil bien-faisant. Je m'exprime mal, n'est-ce pas? Je sens mieux

A gauche de l'autel étaient les places réservées par l'Empereur à des officiers supérieurs et à de hauts fonctionnaires. A droite, on voyait M. l'abbé Coquereau et les dignitaires éminents de l'église. En dehors du chœur, étaient assis au pied du catafalque, l'ambassadeur ottoman et deux officiers supérieurs turcs.

M^{re} l'Archevêque de Paris a officié pontificalement; la messe funèbre a été chantée solennellement. Lorsqu'elle a été finie, le clergé, M^{re} l'Archevêque en tête, s'est rendu à l'entrée du catafalque; après des prières, le cercueil a été retiré et descendu processionnellement dans le caveau destiné à renfermer la dépouille du maréchal Saint-Arnaud, et placé à côté de celui du maréchal Sébastiani.

Derrière le cercueil étaient portés sur des coussins le chapeau, l'épée et les insignes de l'illustre défunt. Après l'accomplissement des dernières cérémonies, le caveau a été scellé, et quelques minutes après, la solitude et le silence régnaient dans l'église où tant de personnes, un instant auparavant réunies, s'étaient empressées de venir payer un suprême tribut de respect et de douleur à la mémoire du maréchal.

La cérémonie a duré jusqu'à près de 2 heures 1/4.

L'ordre le plus parfait a régné sur tout le parcours du cortège, et la population entière a fait preuve du plus grand recueillement. — Havas.

On nous annonce comme très-prochaine, dit le *Moniteur de l'Oise*, l'arrivée de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice à Compiègne, mais on en ignore la date précise. —

Le mouvement des troupes recommence à prendre de l'activité à Marseille; tout se prépare avec la plus grande activité pour l'embarquement des renforts destinés à l'expédition de la Crimée et au renouvellement de la garnison d'Athènes. Le 15 au matin sont partis pour Toulon 436 hommes du 72^e de ligne avec deux officiers, 416 hommes du 1^{er} et du 3^e bataillon de chasseurs à pied avec leurs officiers, se sont embarqués directement à Marseille pour l'Orient. Les détachements arrivés à Marseille, le même jour, sont nombreux. Nous pouvons citer un officier et 239 chasseurs à pied, un officier et 200 hommes du 6^e de ligne, 4 officiers et 510 hommes du 22^e de ligne, qui ont dû s'embarquer le 16; 2 officiers, 134 hommes et 116 chevaux du 2^e et du 13^e d'artillerie; 2 officiers, 90 hommes et 104 chevaux du 1^{er} et du 7^e d'artillerie; 2 officiers, 60 hommes et 74 chevaux du 3^e et du 7^e d'artillerie; 5 officiers et 253 hommes du 10^e, venant de Toulon, pour le camp du midi; 130 jeunes soldats, venant de Draguignan pour le dépôt du 10^e léger, en Corse.

Des navires de commerce viennent d'être affrétés pour des transports de matériel et de vivres en Orient. Plusieurs de ces navires sont déjà rendus à Toulon, où ils prennent chargement. — Havas.

EXTÉRIEUR.

AUTRICHE. — On écrit de Vienne, le 12 octobre, au *Moniteur*:

« La victoire des armées alliées à l'Alma est appréciée par tous les juges compétents comme un

que je ne dis; il y a des gens qui disent à merveille et ne sentent rien du tout. — Vous êtes, je crois, un grand poète en action, mon colonel, lui dis-je. — Cela est peut-être vrai; mais ne m'appelez pas mon colonel. — Et pourquoi, cela vous déplairait-il?..

Il hésita un moment, puis il reprit avec bonhomie.

— C'est que je suis colonel sans l'être. — Encore un mystère! lui dis-je. — J'ai horreur de raconter, répondit-il. Je hais le narrateur et le discoureur. Cependant je ne veux pas que vous me croyiez plus mauvais que je ne suis. Vous saurez en quatre mots qui je suis. J'ai déjà trop parlé. — Eh bien, lui dis-je, je ferai les questions si vous le permettez. Vous ne raconterez pas; vous n'aurez pas l'air d'un monsieur à la cheminée, entretenant le salon par le charme de sa conversation... — Le bourreau! dit-il en se tordant les mains, je l'ai rencontré quelquefois, ce Monsieur, et je ne lui ai pas cassé les reins; je suis un grand misérable! — Voyons, Colonel, monsieur votre père?... — Était général, répondit-il la tête appuyée contre le repos de la voiture. — Sous l'Empire! — Oui. — Aimé de l'Empereur, je n'en doute pas. — Il fut fidèle et mis à la retraite? — Oui. — A Waterloo... — Il y était et moi aussi à dix ans, j'en ai trente-deux aujourd'hui, comptez. — Vous à Waterloo, à dix ans! alors vous avez suivi le général à Charleroi et contre sa volonté... — Oui. J'avais suivi mon père avec les bagages. — Et vous allâtes à lui au moment de la bataille... — Aux Quatre-Bras, près de la butte de Belle-

fait d'armes des plus glorieux. On admire beaucoup aussi les bulletins qui en ont rendu compte.

» La garnison de Vienne doit être passée demain en revue par l'Empereur, qui a invité le général français de Létang et le général anglais du Plas à se joindre à son état-major. »

DANEMARCK. — Nous trouvons la dépêche suivante dans le *Morning-Chronicle* :

« Copenhague, samedi soir 14 octobre.

» La motion tendant à ce qu'un comité soit chargé de rédiger un acte d'accusation contre le ministère, au sujet de l'ordonnance du mois de juillet et de plusieurs infractions faites au budget, vient d'être adoptée dans la chambre des députés danois, par une majorité de 86 voix contre 6. »

REVUE DE L'OUEST.

Le dernier numéro du *Recueil administratif des actes de la Préfecture* contient la circulaire suivante, à MM. les sous-préfets et maires du département.

Angers, le 9 octobre 1854.

Messieurs,

Au moment où, dans nos campagnes, se poursuivent nos travaux d'ensemencement, le Gouvernement a pensé qu'il était utile de recommander de nouveau aux agriculteurs quelques mesures de précaution indiquées comme étant des préservatifs efficaces contre la carie du froment.

Les deux formules suivantes ont été surtout appréciées :

« Faire fondre deux kilogrammes de sulfate de soude dans vingt litres d'eau.

» Ou bien « faire bouillir, pendant une heure dix litres de cendre de bois dans trente litres d'eau.

» Tremper la semence dans la lessive ou dans la dissolution de sulfate de soude et l'étendre ensuite sur un terrain uni, répandre dessus immédiatement de la chaux, et retourner promptement avec une pelle, de telle sorte que tous les grains soient bien couverts de chaux.

» Semer dans la journée le grain ainsi préparé le matin.

» Les grains qui surnagent en les plongeant dans la lessive doivent être enlevés. »

De nombreuses expériences ont démontré que ces moyens étaient d'efficaces préservatifs contre la carie du froment. Aussi, Messieurs, je viens vous prier de leur donner la plus grande publicité possible.

J'invite MM. les maires des différentes communes à les faire publier tous les dimanches, pendant les semailles d'automne.

Déjà quelques localités ont pris l'initiative de cette utile mesure. Nul doute qu'elle n'ait sur nos récoltes une salutaire influence.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. *Le Préfet, signé : VALLON.*

FAITS DIVERS.

Il a paru, il y a quelques jours, une brochure, sans nom d'auteur, dont le titre a excité la curiosité. Elle est intitulée : *Lettre à l'Empereur sur la question d'Orient*. L'auteur anonyme de cette production politique, après avoir fait le tableau de la situation actuelle, demande, comme conclusion et

comme moyen de mettre un terme à la guerre qui trouble le monde, que l'on rétablisse la nationalité polonaise.

« La Pologne reconstituée, dit-il, le Czar est impuissant contre la Turquie. Le cours du Danube appartient de fait à l'Autriche, la domination exclusive de la mer Noire devient une chimère et tous les rêves ambitieux sont évanouis. »

A l'appui de cette opinion, la brochure contient des renseignements curieux sur l'état moral et politique de la Russie et de la Pologne. — Havas.

— Nous lisons dans le *Journal du Puy-de-Dôme*, du 14 : — « Une lettre écrite de Balaklava, le 27 septembre, par un capitaine du 39^e de ligne, qui est de Clermont, nous apprend que les habitants ont fui pendant l'attaque de ce port, abandonnant leurs récoltes et leurs vignes encore chargées de leurs fruits. Nos soldats se sont mis à faire la vengeance avec un entrain et une habileté extraordinaires. Le raisin a été encuvé et travaillé comme par les propriétaires eux-mêmes. Seulement on ne sait pas au juste qui boira le vin. Il serait fort possible que les habitants de Balaklava, rentrant chez eux après la chute de Sébastopol, trouvaient leur domicile intact et leurs tonneaux pleins, ce qui ne sera pas pour eux le moindre étonnement de cette campagne.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les dépêches télégraphiques ne nous annoncent rien d'important sur la Crimée. Cependant le bruit a couru à la Bourse que le fort de Quarantaine de Sébastopol était tombé au pouvoir des troupes alliées. C'est le *Times* qui publie cette nouvelle.

P. GODET.

Les nouvelles de la Crimée, reçues par le *Lloyd*, de Vienne, vont jusqu'au 7. Le fort de la Quarantaine était détruit; on pense que les alliés seront maîtres d'une hauteur située tout près de la place. Les Russes ont mis le feu, au nord de Sébastopol, à quelques villages et à quelques parties de bois qui servent d'abris aux alliés. On remplit aussi de matières combustibles une partie des bâtiments, afin de s'en servir comme de grands brûlots contre les alliés.

Le 3 octobre, à dix heures du soir, plusieurs vapeurs russes ont essayé de quitter le port de Sébastopol, probablement pour se rendre à Odessa. Celui de ces vapeurs qui marchait en avant pour guider les autres, avait passé la langue de terre près du fort Constantin, quand il fut aperçu par un vapeur de la flotte alliée. L'alarme fut donnée, et les vapeurs russes rentrèrent rapidement dans le port.

La force des alliés était, au 2 octobre, de 100,000 hommes, y compris 25,000 marins; ils ont depuis reçu 20,000 hommes de renforts.

Le même journal prétend qu'un bateau à vapeur a été préparé à Varna, pour transporter Omer-Pacha en Crimée. Un conseil de guerre doit être tenu au quartier général des armées, et le généralissime turc doit y assister, mais il reviendra aussitôt après à Schumla.

On mande cependant de Bucharest, qu'on ne sait encore à quel parti s'arrêtera Omer-Pacha; les dispositions qu'il a faites sont toujours telles qu'il peut,

ou bien faire partir ses troupes pour la Crimée, ou bien prendre l'offensive contre la Bessarabie.

Suivant des nouvelles de Galatz, du 6, l'ancien commandant turc de Bucharest, Sadisch-Pacha, est arrivé à Ibraïla avec 1,000 hommes de cavalerie. Il forme l'extrémité de l'aile gauche de l'armée turque dirigée contre la Bessarabie. On dit que ces troupes, de même que les colonnes qui doivent suivre, passeront le Danube à Ibraïla, qu'elles s'établiront entre cette ville et l'embouchure du Pruth et qu'elles attendront en ce point le commencement des opérations. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Mardi, depuis midi jusqu'à quatre heures, une véritable tempête a mugé sur notre pays : — en ville, les rues étaient parsemées d'ardoises détachées des toitures, des cheminées étaient renversées, des carreaux de vitre volaient en éclats sur la tête des passants. Dans la campagne, les arbres étaient déracinés ou brisés. — Partout ce n'étaient que débris. — Vers cinq heures, le temps a repris son calme ordinaire; la journée d'hier a été belle. P. GODET.

Au nombre des arbres renversés, mardi, par le vent, on remarquait dans le Champ-de-Foire de notre ville, un peuplier cassé à quelques centimètres de terre. — Il barrait le passage et gênait la circulation. — Un motif, d'intérêt public incontestablement, détermina certains habitants, voisins de ce lieu, à couper les branches et à les emporter. Mais voilà que la police passant par là ne trouve plus que le tronc de l'arbre renversé; pourtant le vent n'avait pas emporté les branches; elle s'enquête aussitôt, et, suivant la trace des feuilles que le transport avait détachées, elle arrive tout droit au domicile des spoliateurs.

Il fallut bien vite rendre les branches, et l'on dit qu'une blessante cédule va bientôt appeler devant qui de droit les gens qui se sont trop hâtés de prendre une part dans le bien de la communauté.

P. GODET.

L'Académie de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1845, a décerné une *Médaille d'honneur en argent* à M. GEORGÉ, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PÂTE PECTORALE, dont les précieuses propriétés, pour combattre les RHUMES, *Enrouements*, *Catarrhes*, *Asthmes*, *Grippes*, etc., avaient été constatés par la commission chargée d'en faire l'examen. (Médaille d'or en 1845). — La fabrique est transférée à Paris, 28, rue Taibout. — Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Etranger. (371)

BOURSE DU 17 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 95.

5 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 75 43

BOURSE DU 18 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 93 25.

5 p. 0/0 hausse 53 cent. — Fermé à 76

P. GODET, propriétaire-gérant.

Alliance. — Et il vous força à vous retirer. Il vous fit enlever de force, il vous confia à des ordonnances.... — Qui m'amèneront aux fourgons, sur les dernières lignes, en arrière. On m'attacha à un caisson. — Et le général votre père ne fut pas tué? — Non; ni moi non plus, probablement! — Après la déroute, le général suivit l'Empereur?... — Et là il reçut vos adieux et ceux de beaucoup de braves? — De beaucoup, non, on ne l'aurait pas permis. — Il embrassa le général?... — Oui, et moi aussi, sur l'escalier du port, au moment de monter dans l'embarcation qui devait le conduire au navire en rade. — Et vous fûtes ému, vous colonel... — Violamment. L'Empereur m'enleva de terre, je lui sautai au cou, l'embrassant sur les joues et le serrant dans mes deux bras. Je pleurais. — Et il vous dit? — Comme il savait ce que j'avais fait à Waterloo, il me dit: Mon pauvre garçon, je n'ai rien à te laisser. Je te nomme colonel. Adieu! Et il s'embarqua... les larmes aux yeux. Nous pleurons tous. — Et le général votre père? — Fut mis à la retraite. Il le désirait. Du reste, ni lui ni moi n'avons eu à nous plaindre de la Restauration. — C'est bien, Colonel, et depuis lors?... — Mon père mourut quatre ans après. J'avais perdu ma mère depuis longtemps. On m'éleva chez une tante à Paris; mon père m'avait laissé cent mille écus environ. — Que vous avez bien sextuplés? — Au contraire, que j'ai mangés à ma majorité; ce fut l'affaire de quatre ou cinq ans. — Et depuis lors.... — Ah! depuis il y eut bien des choses que je ne dirai pas.

Vous savez pourquoi, maintenant le titre de colonel m'est resté. La parole de l'Empereur équivalait bien au meilleur brevet. Le titre sans le grade, colonel sans régiment et sans avoir jamais servi, me voilà. — C'est fort singulier. Et pourquoi n'avoir pas pris du service?... — Par la raison toute simple, que la Restauration m'offrait une épaulette de lieutenant, que la Révolution de 1830 m'a offert deux épaulettes de capitaine, tandis que l'Empire m'avait fait colonel. Je n'ai jamais voulu en démordre. Cependant un jour, en 1826, m'ennuyant beaucoup chez ma tante et voulant gagner mon grade par le feu du canon, je m'échappai de Paris et j'allai ju-qu'en Romalie, pour me battre avec les Turcs contre les Russes. C'était encore une manière de servir l'Empereur. Je m'enrôlai en qualité de volontaire dans l'artillerie ottomane, la plus lourde et la plus grotesque de l'univers. Mais cette guerre d'esclaves contre serfs me déplut bientôt. D'ailleurs, on fit la paix. Je gagnai Belgrade, je suivis les rives du Danube; je traversai Vienne; je franchis la Suisse, et je rentrai en France, très-étonné, en arrivant à Paris, d'avoir eu la folie d'aller risquer mes bras et mes jambes. — Vous aviez alors vingt ans, lui dis-je; il y a bien du chemin jusqu'à trente-deux. — Oh! ma foi, ces douze années-là furent bien remplies. D'abord, j'avais ma fortune à manger, et je me sentais des appétits formidables. Les coups de dents des passions sont affreux... — Et, à la Révolution?... — J'ordonnai à mes armes une stoïque immobilité. Je n'aurais jamais consenti à tirer sur

un soldat de la garde ou sur tout autre soldat français. — Comment, Colonel, vous regrettiez la branche aînée? — Je regrettais ces vieux soldats de Friedland, d'Iéna et de Waterloo (car il y en avait beaucoup dans la garde royale), je regrettais avec larmes de les voir tomber dans les rues de la bonne ville de Paris. — Nous marchons avec les événements. Vos vingt-sept ans viennent de sonner. Rien dans le cœur? — Rien. Tout dans la tête. — Ah! la tête est prise. C'est un commencement. — Ce n'est rien du tout. Ivresse, vapeur bachique. On dort là-dessus; le lendemain on n'y pense plus. — Diable! nous voici à vos vingt-huit ans. Le cœur dort-il encore? — Comme une brute. — Vingt-neuf ans, bon Dieu! mais nous voilà presque un patriarche, et vous n'avez pas aimé! — Si fait. — A la bonne heure! et qui donc aimez-vous à cet âge? — Tout le corps de ballet. — Allez, Colonel, lui dis-je, nous voici à vos trente ans; c'est triste. Si on n'a pas été amoureux avant cet âge, le cœur se pétrifie; c'est fini. — Qui dit cela, Monsieur? reprit-il avec animation et en me serrant le bras rudement. Qui ose dire cela? A trente ans, au contraire, une divine et terrible passion vint me brûler tout-à-coup. J'avais comme un soleil dans la poitrine. — Consentirez-vous à me raconter cela? — Oui, sans doute, et en quatre minutes. Voyez comme nos chevaux vont vite. Que le récit vole et surtout le récit d'un amour heureux ou malheureux, compris ou non, partagé ou non.

(La suite au prochain numéro.)

Tribunal de commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Léonce Chedeville, marchand, demeurant à Saumur, sont invités, conformément à l'article 492 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs dûment enregistrés, dans le délai de vingt jours, à partir de ce jour, devant le syndic de ladite faillite et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe du Tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu le mardi 14 novembre prochain, à huit heures précises du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
(567) A. DUDOUET.

Tribunal de Commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Brisson, marchand de chevaux, demeurant au Pont-Fouchar, commune de Bagoeux, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 492 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs dûment enregistrés, dans le délai de vingt jours, à partir de ce jour, devant le syndic de ladite faillite, et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe du Tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu le mardi 14 novembre prochain, à huit heures et demie du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
(568) A. DUDOUET.

Tribunal de commerce de Saumur.

Par jugement du Tribunal de Commerce de Saumur, en date du deux octobre mil huit cent cinquante-quatre, enregistré,

L'ouverture de la faillite du sieur Frédéric-Léonard Brisset-Damois, marchand épiciier et faïencier, demeurant à Vihiers,

A été fixée définitivement au premier juillet mil huit cent cinquante-quatre.

Pour extrait conforme,
Le Greffier du Tribunal,
(569) A. DUDOUET.

A VENDRE,

Une Maison et Dépendances

A Saumur, rue de la Comédie, occupée par Buzard, aubergiste. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (570)

A VENDRE

104 PIEDS D'ARBRES

De différentes essences,

Situés aux Rosiers, sur la ferme de Chantoiseau.

S'adresser à M. MILLON-GUITARD, le samedi 4 novembre 1854. (554)

FABRIQUE

De Corsets orthopédiques et ordinaires, Rue Royale, n° 6, à Tours.

M^{me} CAZEAU-LABRIÈRE à l'honneur d'informer les Dames qu'elle sera à Saumur, lundi 23 octobre toute la journée, hôtel Budan. (560)

M. LÉON CAZEAU, médecin-dentiste à Tours, sera à Saumur lundi 23 octobre, hôtel Budan, où il recevra ses clients. (561)

BRASSERIE DE STRASBOURG.

JACOB-MELCHER vient d'adoindre à son établissement de St-Florent une Brasserie à l'instar de celles de Strasbourg. Depuis plusieurs jours, déjà, il livre d'excellente bière à un prix très-modéré. (564)

Une personne ayant longtemps servi dans une maison, dont les maîtres sont morts, désirerait trouver une place comme cuisinière ou femme de chambre.

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, à 2 étages, et JARDIN.

S'adresser à M. FILLOLEAU père, ou à M^e DION, notaire. (547)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON, entre cour et jardin, avec ou sans remise et écurie, place Saint-Nicolas, n° 24, précédemment occupée par M. le général de Goyon. (474)

MAISON AVEC BOUTIQUE

Située rue de Tonnelles, près la place de l'Hôtel-de-Ville,

A VENDRE

OU

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean. (190)

PAPIER-ENVELOPPE

BISCARRE

Pour lettres-correspondantes sur tous formats, breveté s. g. d. g.

Chaque feuille, quelle que soit sa dimension, porte son enveloppe, qui garantit toute indiscrétion, sécurité des effets de commerce et laisse la date et le timbre-poste attachés à la lettre.

Se vend EN GROS et EN DÉTAIL à la Librairie de JULES GODFROY, imprimeur à Saumur, Grand'Rue, 4.

EN VENTE, à la Librairie GODFROY, imprimeur, Grand'rue, 4, à Saumur.

DEVOIR ET BONHEUR

Entretiens avec mes jeunes amies

Par M^{lle} D. LESAULNIER, institutrice.

Un gros volume in-12, couverture imprimée, papier fort, glacé
PRIX : 2 francs.

A Paris, chez M. DUSACQ, Libraire agricole, rue Jacob, 26,
Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois,

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la *Maison rustique du 19^e siècle*, est le plus complet des recueils agricoles français; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 44 pages in-4° sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 12 fr. par an.)

MM. SOMMAIRE DU N° DU 5 OCTOBRE 1854.

DELBET.....	Plantations de la Champagne et de la Sologne.
BAUDEMONT.....	Concours d'animaux reproducteurs dans leurs rapports avec la production animale.
GAYOT.....	Chronique des courses.
DE GOURCY.....	Voyage agricole dans le nord de la France.
LEFRANC.....	Jurisprudence agricole.
DU BREUIL.....	Exploitation et renouvellement des plantations d'alignement.
BARRAL.....	Bulletin bibliographique.—Ouvrages d'agriculture publiés en juillet 1854.
LABBÉ.....	Fraudes sur le système Guénon.
MOLL et DE SCITIVAUX.....	De la race durham.
BARRAL.....	Sur les machines à battre.
JAMET.....	Les meilleurs bœufs de boucherie.
DE LA TRÉHONNAIS.....	Chronique agricole de l'Angleterre.
BORIE.....	Bevue commerciale de la 2 ^e quinzaine de septembre.
BARRAL.....	Chronique agricole de la 2 ^e quinzaine de septembre.
DE GASPARI.....	Soie du papillon de ricin.

Ce Numéro contient sept gravures.

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE.

Par MM. Vilmorin, Naudin, etc., auteurs de l'*Almanach du Bon Jardinier*, sous la direction de M. Decaisne, de l'Académie des Sciences, professeur de culture au Jardin des Plantes de Paris, paraît le 1^{er} et le 16 du mois, avec 24 gravures coloriées, une par n°. (Prix, franco, 9 fr. par an.)

MAISON RUSTIQUE DU XIX^e SIÈCLE

Avec plus de 2.500 gravures représentant tous les instruments, machines et appareils, races d'animaux, arbres, arbustes et plantes, bâtiments ruraux, etc.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. BAILLY, BIXIO ET MALPEYRE,

Cinq vol. in-4°, équivalant à 25 vol. in-8° ordinaires. 39 fr. 50 c.

- Tome I. — Agriculture proprement dite.
- Tome II. — Cultures industrielles et animaux domestiques.
- Tome III. — Arts agricoles.
- Tome IV. — Agriculture forestière, étangs, administration et législation rurale.
- Tome V. — Horticulture, travaux du mois pour chaque culture spéciale.

Tous les articles sont signés. — Toute personne qui place six exemplaires reçoit le septième gratis.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil du Mans, le 26 juillet 1854,

Il sera, le dimanche 22 octobre 1854, à onze heures, et jours suivants, procédé par le ministère de M^e Plé, commissaire-priseur, en la maison où est décédée M^{me} veuve VIGER-JOUANNE, propriétaire, sise commune de Chacé, sur le coteau de Saumoussay, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, quantité de linge, effets, armoires, commodes, secrétaires, consoles, tables de salle à manger, fauteuils, chaises, glaces, pendules, argenterie, cristaux, belle batterie de cuisine en cuivre, grande quantité de bons vins de 1815, 1818, 1825, 1834 et autres, rouge et blanc, cheval, tilbury, équipages de voiture, charrette, tombereaux, bois de corde et d'ouvrage, quantité de fer et autres bons objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (552)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au château de Brézé,

Le dimanche 5 novembre 1854, à 2 heures après-midi :

BEAUX

CHÊNES ET BOUILLARDS,

Dépendant de la terre de Brézé,

et

LES COUPES DE BOIS-TAILLIS

Ci-après désignées.

1^o La coupe du Lonier, contenant 3 hectares 60 ares 56 centiares, située commune de Saint-Just.

2^o La coupe des Las, contenant 21 hectares 99 ares 59 centiares, située commune de Brézé.

3^o La coupe du Bois-Choquet, contenant 9 hectares 44 ares 33 centiares, située commune de Saint-Cyr.

4^o La coupe du Cul-de-Chèvre, contenant 17 hectares 8 ares 36 centiares, située commune de Saint-Cyr.

5^o Cinq cents pieds de Chênes, numérotés et marqués au chiffre D B, situés dans la coupe des Ecognés-de-Lanson.

6^o Quatre-vingt-dix-huit pieds de Bouillards, numérotés et marqués au chiffre D B, situés au Gué-Villain.

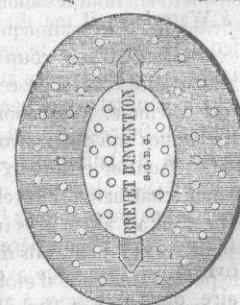
7^o Quarante-quatre pieds de Bouillards, numérotés et marqués au chiffre D B, proche la ferme de la Rivière. Ces trois dernières ventes, commune de Brézé.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, au garde de la terre de Brézé, et pour traiter, le jour de la vente, au sieur VOLLAND, régisseur. (549)

PAPIER SÉROFUGE
DE
ANGELIN CHOUETTE,
MÉTODE PERFECTIONNÉE
POUR LE PANSEMENT DES
Vésicatoires et cautères.

Ce papier aide et dirige la sécrétion à mesure qu'elle se forme; prévient l'irritation, l'agrandissement de la plaie, enlève l'odeur.

A Paris, chez M. ANGELIN, rue Saint-Honoré, 274.



Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.